

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 mars 2023 à 18h30

Siège de la Communauté de communes
28 Route des Bordes à Bonnée

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR :

- 1- Procès-verbal de la séance du 7 février 2023
- 2- Décisions prises par le Bureau communautaire et Monsieur le Président au titre des délégations d'attribution
- 3- Budget de l'OTI - Approbation du compte de gestion 2022
- 4- Budget de l'OTI - Approbation du compte administratif 2022
- 5- Budget de l'OTI – Affectation des résultats 2022
- 6- Budget de l'OTI – Adoption du budget 2023
- 7- Budget annexe de l'écoparc des Ajeaunières -Approbation du compte de gestion 2022
- 8- Budget annexe de l'écoparc des Ajeaunières -Approbation du compte administratif 2022
- 9- Budget annexe de l'écoparc des Ajeaunières -Affectation des résultats 2022
- 10- Budget annexe de l'écoparc des Ajeaunières -Adoption du budget 2023
- 11- Budget principal - Approbation du compte de gestion 2022
- 12- Budget principal - Approbation du compte administratif 2022
- 13- Budget principal – Affectation des résultats
- 14- Budget principal – Taux de fiscalité 2023
- 15- Approbation du produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations pour l'année 2023
- 16- Ajustement des autorisations de programmes et des crédits de paiement 2023
- 17- Adoption du budget principal 2023
- 18- Modification du tableau des effectifs
- 19- Convention d'appui 2023 pour la préfiguration de la reprise en gestion des systèmes d'endiguement rattachés à la plateforme d'Orléans avec l'Etablissement Public Loire
- 20- Convention-type avec le Conseil régional pour la mise en œuvre du fonds partenarial économie de proximité
- 21- Convention de résidence artistique
- 22- Adhésion à la mission Archives du Centre de gestion du Loiret
- 23- Tarifs des crèches
- 24- Modification du règlement intérieur des crèches
- 25- Adhésion au CAUE
- 26- Contribution 2023 à l'AIJAM - Mission locale de Montargis Gien
- 27- Subvention au collège Saint Joseph de Saint Benoit sur Loire
- 28- Dépenses à imputer au compte 6232
- 29- Subvention 2023 à l'association Les amis du festival
- 30- Subvention 2023 au Comité de la Fête de la Sange
- 31- Subvention 2023 au Comité des fêtes de Sully sur Loire
- 32- Subvention 2023 à l'association L'Armada
- 33- Subvention 2023 à l'association Les JMF en Val d'Or Sologne
- 34- Dédommagement exceptionnel du préjudice subi par l'association Club Automodélisme de Viglain
- 35- Avis sur le projet de SRADDET Centre-Val de Loire modifié en matière de prévention et de gestion des déchets
- 36- Collection Michel GAND – Transfert de propriété à la Ville d'Orléans
- 37- Questions diverses

Le Président
Gérard BOUDIER

